

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit :	EIFFEL NOVA MICROCAP - Part A (EUR)
Initiateur :	Eiffel Investment Group
Code ISIN :	FR0013375573
Site internet :	www.eiffel-ig.com
Pour plus d'informations :	Vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008 Paris - France ou par téléphone au +33 1 39 54 35 67.
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Eiffel Investment Group en ce qui concerne ce document d'informations clés. Eiffel Investment Group est agréée sous le n°GP-10000035 en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 01/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Durée :	99 ans
Objectifs :	L'objectif de gestion du FCP EIFFEL NOVA MICROCAP est, dans le cadre d'une allocation dynamique décidée par la société de gestion, de surperformer à long terme l'indicateur de référence MSCI EUROPE MICRO NET EUR INDEX sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni en termes d'exposition géographique, ni en termes d'exposition sectorielle, la composition d'un indicateur de référence. L'indice MSCI EUROPE MICRO NET EUR INDEX est un indicateur représentatif de la gestion du FCP EIFFEL NOVA MICROCAP. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La gestion du FCP s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking ». Les sociétés sélectionnées sont des sociétés offrant des perspectives de revalorisation significatives à moyen ou à long-terme au regard de leur valeur et/ou de leurs qualités fondamentales. La stratégie d'investissement se fait sans contrainte a priori d'allocation par zone, secteur ou type de valeurs. Le FCP investit sur des petites et moyennes valeurs, dont la capitalisation n'excède pas 2 milliards d'euros lors de leur entrée en portefeuille. Le FCP est en permanence investi à hauteur d'au moins 60% de l'actif net en actions d'un ou plusieurs marchés. La part de l'actif qui n'a pas été investie en actions, faute d'opportunités d'investissement, pourra être placée en produits de taux dans la limite de 40% de l'actif net du fonds. Pour sélectionner un titre le gestionnaire ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des agences de notation. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM ou FIA français ou européens, afin de remplir l'objectif de gestion ou de rémunérer la trésorerie. Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés simple de gré à gré ou sur un marché réglementé dans le but de couvrir le fonds contre une évolution défavorable des indices et des devises. Selon ses anticipations de marché, le gestionnaire du FCP peut réduire son exposition au risque actions, notamment en utilisant des produits dérivés, mais en conservant une exposition aux marchés actions minimale de 60%. La fourchette d'exposition du FCP aux marchés de taux est comprise entre 0% et 40%. Le FCP est soumis à un niveau d'exposition du portefeuille aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro pouvant atteindre 100% de l'actif. Affectation du résultat : capitalisation des revenus. Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de valorisation avant 11 heures auprès du dépositaire ; et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur le cours de clôture du jour de la centralisation des demandes. Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 11 heures sont répondues sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
Investisseurs de détail visés :	Cette part est destinée plus particulièrement aux réseaux de commercialisation ayant reçu l'accord préalable de la société de gestion, et plus particulièrement destinée à la gestion sous mandat ou au PSI fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation MIF2. Par ailleurs, le produit est destiné à des investisseurs : (i) disposant d'un niveau de connaissance et d'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et les risques liés aux types d'actifs du Fonds ; (ii) recherchant la performance d'un placement à long terme dans les classes d'actifs décrites dans les objectifs ; (iii) dont l'horizon de placement est de 5 ans ou plus ; (iv) étant en capacité de supporter un risque de perte en capital à savoir, la perte totale ou partielle des sommes investies en unités de compte. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques de « US Person » telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine.
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE
Autres informations pratiques :	Le document d'informations clés, le prospectus, le dernier rapport annuel et la dernière composition d'actif du Fonds ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment la dernière valeur liquidative des parts sont disponibles sur le site internet www.eiffel-ig.com ou sur simple demande à contact@eiffel-ig.com ou par courrier auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que

ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité de vous payer soit affectée.

Risques pertinents qui ne sont pas pris suffisamment en compte par l'indicateur : risque de liquidité, risque de gestion discrétionnaire, risque de contrepartie, risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme et risques en matière de durabilité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (RHP) : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (RHP)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 670 EUR	1 990 EUR
	Rendement annuel moyen	-73,34 %	-27,58 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 310 EUR	7 410 EUR
	Rendement annuel moyen	-26,92 %	-5,82 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 870 EUR	14 290 EUR
	Rendement annuel moyen	8,68 %	7,40 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 540 EUR	19 970 EUR
	Rendement annuel moyen	65,36 %	14,83 %

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 31/03/2023.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2014 et 30/11/2019.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021.

Que se passe-t-il si Eiffel Investment Group n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

En outre, les frais présentés ci-dessous ne tiennent pas compte des frais des contrats d'assurance vie ou de capitalisation lorsqu'ils s'appliquent.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (RHP)
Coûts totaux	183 EUR	1 358 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,83 %	1,97 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,36 % avant déduction des coûts et de 7,40 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est appliqué à ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est appliqué à ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	173 EUR
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% maximum TTC de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence le MSCI EUROPE MICRO NET EUR INDEX, dividendes nets réinvestis, si la performance de l'OPCVM est positive	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est d'autant plus susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le retrait que la durée réelle de sa détention aura été courte.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008, Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67. Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le vend, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les performances passées au cours des 4 dernières années sont disponibles sur le site internet www.eiffel-ig.com

Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur ce lien.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.eiffel-ig.com / Rubrique "ESG".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.